



Changements fiscaux du Nouvel An 2026

Fédération canadienne des contribuables

DÉCEMBRE 2025

Fédération
canadienne des

contribuables

À propos de la Fédération canadienne des contribuables

La Fédération canadienne des contribuables est un organisme citoyen sans but lucratif, constitué au niveau fédéral, qui se consacre à la réduction des taxes, à l'élimination du gaspillage et à la promotion d'un gouvernement responsable. La FCC a été fondée en Saskatchewan en 1990, lorsque l'Association of Saskatchewan Taxpayers et la Resolution One Association of Alberta ont uni leurs efforts pour créer une organisation nationale. Aujourd'hui, la FCC compte des centaines de milliers de sympathisants à travers le pays.

La FCC maintient un bureau fédéral à Ottawa et des bureaux régionaux en Colombie-Britannique, en Alberta, dans les Prairies (SK et MB), en Ontario, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. Les bureaux régionaux mènent des activités de recherche et de représentation propres à leurs provinces, en plus de servir de relais régionaux pour les initiatives pancanadiennes.

Les bureaux de la FCC répondent à des centaines d'entrevues médiatiques chaque mois, tiennent des conférences de presse et publient régulièrement des communiqués, des analyses, des contenus en ligne et diverses publications pour défendre les intérêts des sympathisants de la FCC. Les représentants de la

FCC prennent la parole lors d'événements, présentent des mémoires au gouvernement, rencontrent des élus et organisent des pétitions, des événements et des campagnes afin de mobiliser les citoyens et d'influencer les politiques publiques.

Tout contribuable canadien qui adhère à la mission de la FCC peut devenir membre gratuitement et recevoir les infolettres Action Update. Les contributeurs financiers peuvent également recevoir la publication phare de la FCC, le magazine *The Taxpayer*, publié trois fois par année.

La FCC est indépendante de toute affiliation institutionnelle ou partisane. Tous les employés, administrateurs et représentants de la FCC ont l'interdiction de détenir une carte de membre d'un parti politique. Au cours de l'exercice 2023-2024, la FCC a recueilli 6,3 millions de dollars grâce à 74 858 dons. Les dons versés à la FCC ne sont pas déductibles d'impôt et l'organisation n'accepte aucun financement étranger.

Fédération
canadienne des
contribuables

Introduction

Le Rapport sur les changements fiscaux du Nouvel An présente les principales modifications fiscales prévues en 2026 dans chaque province, notamment en ce qui concerne l'impôt sur le revenu, les taxes à la consommation et les taxes carbone.

En additionnant l'impôt sur le revenu, les taxes de vente, les taxes foncières et l'ensemble des autres prélèvements, la famille canadienne moyenne consacre 42 pour cent de son budget aux taxes, selon [l'Institut Fraser](#).

Ce rapport met en lumière les changements fiscaux prévus pour 2026 et fournit des estimations des coûts associés aux hausses de l'impôt sur le revenu, des taxes sur la masse salariale — comme les cotisations obligatoires au Régime de pensions du Canada et à l'assurance-emploi — ainsi que des taxes carbone, des taxes sur l'alcool et d'autres prélèvements.

Gouvernement fédéral

La nouvelle année apportera un bilan contrasté pour les contribuables canadiens. Le gouvernement fédéral réduit certains impôts, mais en augmente d'autres.

Bien que le gouvernement ait abaissé le taux du premier palier d'imposition, il augmente aussi les taxes sur la masse salariale en 2026. Même si la taxe carbone payée par les consommateurs a été éliminée, le gouvernement a réaffirmé dans le budget de 2025 son intention d'augmenter la taxe carbone industrielle.

Les taxes fédérales sur l'alcool connaîtront également une nouvelle hausse en 2026.

Année	Taux d'imposition	Maximum des gains admissibles	Exemption de base	Cotisation de l'employé	Cotisation de l'employeur
2025	5,95 %	71 300 \$	3 500 \$	4 034 \$	4 034 \$
2026	5,95 %	74 600 \$	3 500 \$	4 230 \$	4 230 \$
Augmentation				196 \$	196 \$

Il existe également une [deuxième](#) cotisation au RPC, entrée en vigueur en 2024, qui augmentera de nouveau en 2026. La « cotisation RPC2 » s'appliquera sur les revenus entre 74 600 \$ et 85 000 \$, et le montant maximal de cotisation sera de 416 \$ en 2026.

Cotisations sociales

En 2026, les cotisations sociales sur la masse salariale (RPC et AE) coûteront 5 770 \$ à un travailleur gagnant 85 000 \$ ou plus. L'employeur devra verser 6 219 \$.

Tout travailleur gagnant 85 000 \$ ou plus paiera 262 \$ de plus en taxes sur la masse salariale en 2026.

Année	Taux d'imposition	Maximum des gains admissibles	Cotisation de l'employé	Cotisation de l'employeur
2025	4%	81 200 \$	396 \$	396 \$
2026	4%	85 000 \$	416 \$	416 \$
Augmentation			20 \$	20 \$

Cela signifie que la cotisation totale au RPC pour les travailleurs gagnant 85 000 \$ ou plus sera d'environ 4 646 \$, soit une augmentation totale de 216 \$ (RPC + RPC2) en 2026.

Régime de pensions du Canada (RPC)

Le maximum des gains ouvrant droit à pension assujettis au [Régime de pensions du Canada](#) augmentera en 2026. Les employeurs et les employés devront chacun verser 4 230 \$ en 2026. Cela représente une hausse d'impôt de 196 \$ en 2026 pour les employés et les employeurs (pour les travailleurs gagnant 74 600 \$ ou plus).

Assurance-emploi (AE)

Le [taux de cotisation](#) à l'assurance-emploi sera légèrement réduit, mais le maximum des gains assurables augmentera. Les employés devront verser 1 123 \$ et les employeurs 1 572 \$ à l'assurance-emploi en 2026. Cela représente une hausse de cotisation à l'AE de 46 \$ pour les employés et de 64 \$ pour les employeurs (pour les travailleurs gagnant 68 900 \$ ou plus).

Année	Taux d'imposition	Maximum des gains assurables	Cotisation de l'employé	Cotisation de l'employeur
2025	1,64 %	65 700 \$	1 077 \$	1 508 \$
2026	1,63 %	68 900 \$	1 123 \$	1 572 \$
Augmentation			46 \$	64 \$

Impôt sur le revenu

Le gouvernement a réduit le taux d'imposition le plus bas de 15 à 14 %. Selon le directeur parlementaire du budget, cette réduction d'impôt permettra au contribuable moyen d'économiser [190 \\$](#) en 2026.

Taxes carbonées

Le gouvernement a annulé sa taxe carbone destinée aux consommateurs à compter du 1er avril 2025. La taxe carbone s'élevait à 80 \$ la tonne ou à 17,6 cents le litre d'essence. Les Canadiens économisent 11,30 \$ sur chaque plein de 64 litres en raison de l'élimination de la taxe carbone destinée aux consommateurs.

Cependant, le gouvernement impose toujours des taxes carbone cachées par l'intermédiaire de sa taxe carbone industrielle et d'une taxe carbone cachée intégrée dans les règlements sur les carburants.

Le [budget](#) de 2025 s'engage à « renforcer » la taxe carbone industrielle et à « établir une trajectoire de prix du carbone industriel sur plusieurs décennies visant la carboneutralité d'ici 2050 ».

La taxe carbone industrielle [augmentera](#) à 110 \$ la tonne en 2026.

Le budget de 2025 n'a fourni aucun autre détail quant au coût de la taxe carbone industrielle pour les Canadiens.

Le gouvernement fédéral impose également une taxe carbone cachée par l'intermédiaire de règlements sur les carburants entrés en vigueur en 2023. Cette taxe carbone cachée ajoutera jusqu'à [17 cents](#) le litre au prix de l'essence lorsque les règlements seront entièrement mis en œuvre en 2030, selon le DPB.

Cette taxe carbone cachée coûtera jusqu'à 1 157 \$ à la famille moyenne en 2030, selon le DPB. Il n'y a aucune remise associée à cette taxe carbone cachée.

Taxes sur l'alcool

Adoptée pour la première fois dans le budget fédéral de 2017, la taxe « escalatoire » sur l'alcool augmente automatiquement les droits d'accise sur la bière, le vin et les spiritueux chaque année en fonction de l'inflation et sans vote au Parlement.

Les taxes fédérales sur l'alcool devraient augmenter de deux pour cent le 1er avril 2026. La hausse de la taxe sur l'alcool coûtera aux contribuables environ 41 millions de dollars en 2026.

Depuis son imposition, la taxe escalatoire sur l'alcool a coûté aux contribuables environ 1,6 milliard de dollars, selon les estimations de l'industrie.

Les taxes représentent déjà environ la moitié du prix de l'alcool.

Taxes sur l'habitation

Le gouvernement a [aboli](#) la TPS pour les acheteurs d'une première propriété sur les maisons neuves jusqu'à 1 million de dollars. L'économie peut atteindre 50 000 \$. Une réduction partielle s'applique aussi entre 1 million et 1,5 million de dollars.

Cela représente [735 millions de dollars](#) d'économies en 2026.

Taxes sur les produits de luxe

La taxe fédérale sur les avions et bateaux de luxe est supprimée en 2026, générant une économie de [26 millions de dollars](#) aux contribuables.

Taxes sur les logements sous-utilisés

Le budget de 2025 a mis fin à la taxe fédérale sur les logements sous-utilisés. Cela fera économiser [30 millions de dollars](#) aux contribuables en 2026.

Colombie-Britannique

Taxes sur le carbone

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a réduit à zéro la taxe carbone à la consommation, en vigueur depuis le 1er avril 2025. Cette mesure permet aux ménages de la province d'économiser en moyenne 410 \$, selon les [estimations provinciales](#).

Toutefois, les conducteurs demeurent soumis à une taxe carbone cachée intégrée dans les règlements sur les carburants, laquelle ajoute 18 ¢/litre d'essence.

Taxe sur la spéculation et l'inhabitation

La taxe provinciale sur la spéculation et l'inoccupation [augmentera](#) le 1er janvier 2026 :

- de 0,5 % à 1 % pour les citoyens canadiens et résidents permanents ;
- de 2 % à 3 % pour les propriétaires étrangers.

La taxe sur la spéculation et les logements vacants coûtera 47 millions de dollars aux contribuables de la Colombie-Britannique en 2026-2027.

Fin de l'exemption de TVP sur les véhicules électriques d'occasion.

L'exemption de taxe de vente provinciale (TVP) sur les véhicules électriques d'occasion a été abrogée en mai 2025, plutôt qu'en 2027 comme prévu. Cette suppression anticipée est [estimée](#) à coûter 54 millions de dollars aux contribuables en 2026-2027.

Alberta

Impôt sur le revenu

Le gouvernement de l'Alberta a respecté son engagement de [réduire](#) le taux d'imposition provincial de 10 % à 8 % pour les premiers 60 000 \$ de revenu imposable.

Cette réduction procure aux familles albertaines des économies pouvant atteindre 1 500 \$ par année.

Saskatchewan

Taxe industrielle sur le carbone

La Saskatchewan a [fixé](#) son taux de taxe carbone industrielle à zéro le 1er avril 2025. Cette mesure élimine la taxe carbone sur les factures d'électricité de SaskPower et permet aux ménages d'économiser des centaines de dollars par année.

La Saskatchewan demeure la seule province au Canada exempte de taxe carbone.

Impôt sur le revenu

Le gouvernement [poursuit](#) les baisses annoncées en 2024 : l'exemption personnelle, l'exemption pour conjoint, l'exemption pour enfant et le supplément pour aînés augmentent de 500 \$ par année pendant quatre ans. Une [famille](#) de quatre personnes économisera ainsi 2 100 \$ sur quatre ans.

Taxe foncière scolaire

La Saskatchewan a [réduit](#) tous les taux de taxation scolaires dans le budget 2025, procurant une économie globale d'environ 100 millions de dollars par année aux propriétaires.

Manitoba

Glissement des paliers d'imposition

Le gouvernement du Manitoba a [augmenté](#) les impôts par le glissement des paliers d'imposition dans le budget de 2025.

Le glissement des paliers survient lorsque le gouvernement cesse d'indexer les taux d'imposition au revenu en fonction de l'inflation.

Cela signifie que lorsqu'un contribuable reçoit une augmentation destinée à compenser le coût de la vie, l'inflation peut automatiquement le faire passer à un palier d'imposition supérieur et augmenter son fardeau fiscal, même si son pouvoir d'achat n'a pas augmenté.

Le glissement des paliers coûtera 82 millions de dollars cette année aux contribuables du Manitoba. Et ce coût augmentera chaque année au rythme de l'inflation.

Taxe foncière scolaire

Le gouvernement du Manitoba [augmente](#) le crédit d'impôt pour l'abordabilité des propriétaires, qui passera de 1 500 \$ à 1 600 \$ en 2026.

Ce changement fait suite à la décision de remplacer, en 2025, le remboursement de 50 % de la taxe scolaire foncière et le crédit d'impôt de 350 \$ pour l'éducation par un [crédit](#) d'impôt uniforme de 1 500 \$ pour les résidences principales.

Cela signifie que certains Manitobains pourraient voir leur facture de taxes foncières augmenter selon la valeur de leur propriété.

Taxe sur la santé et l'éducation

L'exemption de taxe pour les entreprises est [relevée](#) de 2,25 millions à 2,5 millions de dollars de masse salariale annuelle à compter du 1er janvier 2026. Les entreprises sous ce seuil ne paieront aucune taxe.

Le seuil de la deuxième tranche augmente également de 4,5 millions à 5 millions de dollars.

Cette mesure permettra aux entreprises d'économiser environ 8,5 millions de dollars par année et libérera entièrement 150 autres entreprises de cette taxe.

Ontario

Glissement des paliers d'imposition

Le gouvernement de l'Ontario indexe la plupart de ses paliers d'imposition, mais pas les deux tranches supérieures. Ainsi, certains Ontariens verront leurs impôts augmenter automatiquement lorsque leur revenu augmente légèrement avec l'inflation.

[Le crédit d'impôt pour les particuliers et familles à faible revenu](#)

n'est pas indexé à l'inflation non plus, ce qui entraîne une hausse d'impôts pour plusieurs contribuables en 2026.

Le tableau montre combien le glissement des tranches d'imposition coûtera aux Ontariens en 2026, selon leur niveau de revenu.

Revenu	Augmentation d'imposition
30 000 \$	25 \$
40 000 \$	70 \$
50 000 \$	19 \$
60 000 \$	0 \$
80 000 \$	0 \$
100 000 \$	0 \$
150 000 \$	30 \$
200 000 \$	42 \$

Prime de santé de l'Ontario

La prime de santé de l'Ontario est automatiquement déduite du salaire de tout Ontarien gagnant plus de 20 000 \$ par année, et ses seuils de tranche ne sont pas indexés. La prime s'applique à toute personne gagnant plus de 20 000 \$ par an et augmente graduellement jusqu'à un maximum de 900 \$ par contribuable.

Le seuil de base de 20 000 \$ n'a pas changé depuis [l'introduction](#) de cette taxe en 2004. Le maximum de 900 \$ s'applique à toute personne gagnant 200 600 \$ ou plus, un seuil qui n'a pas non plus été modifié depuis sa création. Cela signifie que tout Ontarien gagnant plus de 20 000 \$ est soumis au glissement des tranches d'imposition.

Un contribuable qui gagne 60 000 \$ paiera 600 \$ en 2026 en raison de la prime de santé.

Taxes sur l'habitation

L'Ontario [emboîte](#) le pas au gouvernement fédéral et élimine la portion provinciale de 8 % de la TVH pour les acheteurs d'une première maison qui achètent une propriété d'une valeur allant jusqu'à 1 million de dollars. Le gouvernement de l'Ontario réduit également la portion provinciale de la TVH pour les acheteurs d'une première maison sur les nouvelles habitations dont la valeur se situe entre 1 million et 1,5 million de dollars.

Cela permettra à un acheteur d'une première maison d'économiser jusqu'à 80 000 \$ sur une nouvelle maison évaluée jusqu'à 1 million de dollars.

Les contribuables ontariens économiseront environ 190 millions de dollars en 2026.

Québec

Assurance-emploi du Québec

Le [taux de cotisation](#) diminuera légèrement en 2026, mais le maximum des gains assurables augmentera. Les employés verseront 896 \$ et les employeurs 1 254 \$ dans l'assurance-emploi, soit une hausse respective de 36 \$ et 50 \$ par rapport à 2025.

Année	Taux d'imposition	Maximum des gains assurables	Cotisation de l'employé	Cotisation de l'employeur
2025	1,31 %	65 700 \$	860 \$	1 204 \$
2026	1,30 %	68 900 \$	896 \$	1 254 \$
Augmentation			36 \$	50 \$

Régime de rentes du Québec

Le maximum des gains ouvrant droit à pension assujettis au [RRQ](#) augmentera en 2026. Les employeurs et les employés devront chacun verser 4 479 \$ en 2026. Cela représente une hausse de cotisation de 140 \$ en 2026 pour les employés et les employeurs (pour les travailleurs gagnant 74 600 \$ ou plus).

Année	Taux d'imposition	Maximum des gains admissibles	Exemption de base	Cotisation de l'employé	Cotisation de l'employeur
2025	6,4 %	71 300 \$	3 500 \$	4 339 \$	4 339 \$
2026	6,3 %	74 600 \$	3 500 \$	4 479 \$	4 479 \$
Augmentation				140 \$	140 \$

La [deuxième](#) cotisation du RRQ (« RRQ2 ») s'appliquera au revenu entre 74 600 \$ et 85 000 \$, avec une cotisation maximale de 416 \$ en 2026.

Année	Taux d'imposition	Maximum des gains admissibles	Exemption de base	Cotisation de l'employé	Cotisation de l'employeur
2025	4 %	81 200 \$	3 500 \$	396 \$	396 \$
2026	4 %	85 000 \$	3 500 \$	416 \$	416 \$
Augmentation				20 \$	20 \$

Taxe carbone au Québec

Le Québec est la seule province à maintenir une taxe carbone à la consommation.

Cette [taxe](#) ajoute actuellement 9,6 ¢/litre d'essence et 13,1 ¢/litre de diesel. Pour une famille possédant une minifourgonnette, cela représente environ 7 \$ supplémentaires par plein.

La taxe carbone québécoise pourrait [grimper](#) jusqu'à 23 ¢/litre d'essence d'ici 2030.

Permis de conduire et contribution d'assurance

Les conducteurs sont exemptés de payer la contribution d'assurance et la taxe provinciale appliquée à ces frais sur les permis de conduire du Québec depuis 2022. Cette mesure a été prolongée pour une quatrième année consécutive en 2025.

Le gouvernement a réduit cette exemption en 2026. Il a plutôt annoncé un remboursement de 75 % de la contribution d'assurance.

Ainsi, un permis de conduire de classe 5 sans points d'inaptitude coûtera 50 \$ en 2026, soit une augmentation de 23,50 \$ par rapport à 2025.

Nouveau-Brunswick

Taxe de vente sur l'électricité

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a [supprimé](#) la taxe de vente provinciale de 10 % sur les factures d'électricité résidentielle à compter du 1er janvier 2025. Le crédit est appliqué automatiquement par les quatre fournisseurs d'électricité provinciaux.

Les ménages économisent environ 216 \$ par année.

Nouvelle-Écosse

Taxe de vente

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a [réduit](#) d'un point la taxe de vente provinciale le 1er avril 2025. La province détient désormais le taux de taxe le plus bas de l'Atlantique. Cette réduction permet d'économiser environ 350 \$ par ménage, soit une économie totale de 294 millions de dollars à l'échelle provinciale.

Impôts sur le revenu

En 2025, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a mis [fin](#) au glissement des tranches d'imposition en augmentant les tranches fiscales et le montant personnel de base en fonction de l'inflation. Le montant personnel de base correspond à la portion du revenu qu'une personne peut gagner avant de payer l'impôt provincial sur le revenu. Combinées à la réduction de la taxe de vente, ces mesures devraient permettre à la famille moyenne de la Nouvelle-Écosse d'économiser plus de 1 000 \$ cette année.

Impôts sur les entreprises

La Nouvelle-Écosse a [réduit](#) le taux d'imposition des petites entreprises de 2,5 % à 1,5 % et a augmenté le seuil de revenu des petites entreprises de 500 000 \$ à 700 000 \$. Le seuil de revenu représente le montant qu'une entreprise peut gagner avant de passer du taux d'imposition des petites entreprises au taux général plus élevé. Ces changements devraient permettre à environ 19 000 entreprises d'économiser 43,9 millions de dollars par année.

Île-du-prince-Édouard

Impôts sur le revenu

Toutes les tranches d'imposition ont été [indexées](#) de 1,8 %, et le montant personnel de base augmente de 14 250 \$ à 15 000 \$. Cela représente une économie de 5,1 millions de dollars pour les contribuables.

Impôts sur les entreprises

Le taux général de l'impôt des sociétés est [réduit](#) d'un point, et le seuil d'imposition des petites entreprises augmente de 500 000 \$ à 600 000 \$. Les économies prévues totalisent 9,3 millions de dollars par année.

Terre-Neuve et Labrador

Taxes sur les carburants

La réduction de la taxe sur l'essence et le diesel est [prolongée](#) jusqu'au 31 mars 2026. Les économies demeurent de 8 ¢/litre pour l'essence et de 7 ¢/litre pour le diesel.

Depuis le début de cette mesure en juin 2022, les contribuables ont économisé environ 180 millions de dollars.